



TENDON INFO

NOVEMBRE 2014

➤ AGENT TECHNIQUE :

Depuis le lundi 03 novembre, Joannes BANNEROT a rejoint l'équipe des salariés en voirie. La Commission d'embauche créée pour recruter un Agent Technique a reçu plus de 30 courriers de candidature et aura rencontré 12 personnes. Outre le permis Poids Lourd obligatoire, la polyvalence, l'esprit d'initiative, le goût du contact et la discrétion étaient prioritairement pris en compte. Joannes amenait en plus une proximité certaine.

En novembre et décembre, il pourra encore profiter de l'expérience de Denis qui fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année, en particulier pour les aspects voirie et utilisation du gros matériel, l'équipe s'articulant comme aujourd'hui en 2015 avec Joannes et Lionel à mi temps. Les élus du conseil seront également présents pour encadrer le démarrage dans les meilleures conditions.

Nous demandons donc aux habitants de lui réserver le meilleur accueil en considérant que son expérience va se faire sur la durée et que certaines pratiques peuvent encore évoluer...

➤ HALLE POLYVALENTE :

La halle est désormais terminée et les enfants de l'école et les associations vont maintenant bénéficier d'un équipement important et sécurisé. La logistique de certaines manifestations s'en trouvera d'autant facilitée. La commune prévoira quelques aménagements permanents (bar, plonge, petit local rangement,...) au fil du temps en tenant compte des avis du Comité des fêtes notamment.

Ce bâtiment fixe peut également laisser place à de nouvelles manifestations sur d'autres saisons (printemps, automne...). Des idées ont déjà été émises concernant des marchés du terroir, des bourses d'échanges,...reste à travailler à leur concrétisation.

➤ CARREFOUR PETITE CASCADE :

Les travaux d'aménagement du Carrefour de la Petite Cascade se sont terminés fin octobre après trois semaines de chantier bien rythmés et dans les délais prévus. La sécurisation de cet accès est maintenant bien assurée. Du stationnement a été repris sur la partie gauche du chemin et il est prévu d'aménager la partie droite où des bois ont déjà été coupés. La sécurité du bord de talus sera sans doute réalisée par des roches ou une barrière bois. Une subvention du Conseil Général au titre des Amendes de police a été obtenue pour un montant de 24 294 €.

Le Conseil Général prévoit de créer une voie d'évitement pour les véhicules qui arrivent du Tholy et tournent à gauche vers la Cascade. Un terrassement serait fait dans la parcelle forestière communale à cet effet. La commune a pris à sa charge les relevés topographiques de la zone et le CG88 recherche les financements pour le terrassement et la pose d'enrobé pour cette voie.

➤ LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : CMJ

Suite aux souhaits de plusieurs jeunes du village, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes afin de permettre aux jeunes élus de représenter leurs camarades et de s'exprimer sur la vie de la commune.

Ils pourront ainsi proposer des actions dans le but d'améliorer leur cadre de vie. Les projets retenus seront ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal adulte.

Le Conseil Municipal des Jeunes a également pour vocation de faire connaître aux jeunes leurs droits et devoirs de citoyens.

Seize jeunes habitants du village se sont présentés en tant que candidats.

Les jeunes de 10 à 18 ans ont pu voter dimanche 9 novembre 2014 et mettre en place 7 membres du Conseil Municipal des Jeunes pour un mandat de 1 an.

Les élus sont Victor Gremillet, Nathan Burlett, Emma Deloule, Alice Legay, Jeanne Brevot, Anthony Dieudonné et Juliette Scholler.

La première réunion du Conseil Municipal des Jeunes se tiendra courant novembre, date à définir en fonction des disponibilités de chacun.

➤ LES BRULAGES DE DECHETS VERTS :

Suite à plusieurs remarques d'habitants concernant les brulages de déchets verts, il est rappelé ici que cette action est interdite mais **on voudra bien se référer à la définition du déchet ménager dit « déchet vert » ci –dessous :**

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

On pourra privilégier le compostage, pratiquer la prairie fleurie mellifère en lieu et place des pelouses souvent très pauvres en biodiversité, espacer les tontes pour limiter les volumes et pratiquer le mulching qui fertilise le sol. Le choix des haies pourra privilégier des arbustes à croissance lente que l'on limitera rapidement en hauteur.

Par ailleurs, les gros travaux de bûcheronnage menés sur une propriété ou une forêt ne sont pas réglementés par le brulage même si on veillera à en limiter les désagréments.

Encore une fois, les discussions et le bon sens doivent l'emporter sur les différends pour continuer à bien vivre à Tendon...

➤ NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : MISE EN PLACE DES NOUVELLES ACTIVITES SCOLAIRES :

Depuis la rentrée scolaire, les nouveaux rythmes ont été mis en place, les enfants terminent à 15H le mardi, des activités périscolaires sont organisées un mardi sur deux, la garderie fonctionne les autres mardis.

Pour l'encadrement des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), les enfants sont répartis en 4...

...groupes d'âge, chacun bénéficiant d'activités adaptées.

De septembre à la Toussaint, les CM2 ont bénéficié d'un atelier « Sport et Santé ». L'objectif est d'aborder l'impact du sport sur la santé, sur son corps, d'adopter les bons réflexes, et de travailler sur les règles du jeu collectif et de la citoyenneté. Cet atelier se poursuit jusqu'en décembre.

Le groupe de CE2-CM1 a participé à des ateliers sur le jeu, autour de jeux méconnus s'appuyant sur la logique, la curiosité, la mémoire, par exemple.

Les enfants de CE1 et une partie des CP ont bénéficié d'un éveil musical, et notamment d'une découverte de la guitare, peut-être des artistes en devenir ...

Le groupe de CP-GS a pu assister à une lecture de contes, et un atelier semis de céréales, l'objectif étant de suivre l'évolution du semis d'ici au printemps.

Les enfants de PS participent aux ateliers qui leur sont adaptés et en fonction de leur réveil.

Depuis la rentrée de novembre, se déroulent des ateliers Cuisine, Pêche, Peinture et bois, Sensibilisation au don du sang. Les ateliers Jeux de société et Sport et santé se poursuivent.

Ces activités sont organisées par des structures partenaires : la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) des Vosges, la Ludothèque d'Epinal, la MCL (Maison de la culture et des Loisirs) de Gérardmer, des associations locales comme la Société de Pêche, l'association des Donneurs de sang du Tholy, et des bénévoles du village, qui acceptent de donner de leur temps et transmettre leur savoir et savoir faire, précieuse richesse pour la jeune génération.

Ces ateliers nécessitent des encadrants bénévoles supplémentaires, qui par leur présence favorisent le bon déroulement des activités. Nous les remercions pour leur participation et espérons qu'ils passent d'agréables moments ; si une de ces activités vous intéresse, merci de contacter la mairie.

➤ **DIVERS :**

La commune possède quatre billes de tilleul qui pourraient convenir à un ébéniste ou un bricoleur qui utilise du bois d'œuvre. Si vous êtes intéressés ou connaissez une personne qui pourrait l'être, merci de vous adresser à la Mairie.

Depuis septembre, Brigitte Simon a passé le témoin à Sabine Giovanelli au **Relais Fermier**.

Sabine vous accueille tous les jours (sauf le lundi) de **7h30 à 12h30** :

Pain, épicerie, produits locaux et artisanaux : fromages et yaourts, charcuterie, confitures, boissons, fruits et légumes, Point Poste ... N'hésitez pas à venir voir ce qui s'y passe !

Le Centre de Loisirs peut accueillir **tous les enfants** de la commune (jusqu'à leur entrée en 6°).

Les mercredis récréatifs sont ouverts de 13h30 à 17h30.

Les semaines de vacances scolaires de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi en semaine complète.

Prochaines dates : 09 au 13/02/2015, 13 au 17/04/2015, 006 au 10/07/2015, 24 au 28/08/2015

Possibilité bons CAF, CESU, prestations MSA

➤ **AGENDA :**

Du 24/11 au 19/12 **Surveillance du réseau ERDF par un hélicoptère à basse altitude**

05 décembre : Téléthon organisé par les Sapeurs Pompiers

06 décembre : St Nicolas organisé par l'Association Familiale

07 décembre : Repas des aînés

13 décembre : Fête de Noël de l'Ecole Primaire

10 janvier 2015 : Assemblée Générale de l'Association Familiale

Nous vous souhaitons de
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...

Mairie de Tendon Tel/Fax :03.29.66.66.01. @ : communetendon@wanadoo.fr

Site : www.tendon.fr

Permanence Maire et Adjoints : jeudi après-midi de 16 à 18 h 30 et sur RDV.

Ouverture les mardis de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis de 14 h à 18 h 30

